

L'éducation musicale dans les écoles canadiennes : Un équilibre fragile

Résumé sommaire

Préparé pour la Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada



par Hill Stratégies Recherche Inc.



Avec le support du Monde des affaires pour les arts,
Musicompte et la Fondation McLean



Novembre 2010

RÉSUMÉ SOMMAIRE

INTRODUCTION

Bien qu'il y ait eu de substantielles recherches internationales sur les avantages de l'éducation musicale pour les jeunes, les recherches courantes sur l'état actuel de l'éducation musicale au Canada sont limitées. De nombreuses villes américaines, quant à elles, ont tenté de recueillir des informations clés sur la situation réelle de l'apprentissage des arts, afin de les aider à mieux comprendre et améliorer l'accès à des expériences d'apprentissage des arts de haute qualité pour les enfants.

Ce rapport tente donc de combler un vide au niveau de l'information touchant le Canada, en nous aidant à mieux comprendre la situation de l'éducation musicale dans les écoles du pays. Au printemps 2010, un sondage détaillé sur l'éducation musicale dans les écoles canadiennes a été mené par la Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada, avec l'expertise de recherche de Hill Stratégies.

La Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada a pour vision un pays où la vie de tous les enfants est enrichie par des programmes de musique de qualité à l'école, et où leur active participation en musique est valorisée et soutenue par leurs communautés. C'est le but de la Coalition de voir à ce que tous les enfants aient droit et accès, à même leur programme scolaire de base, à une éducation bien équilibrée qui inclut un programme de musique de qualité, complet et séquentiel. La Coalition travaille avec les parents, les éducateurs et les représentants du gouvernement pour atteindre cet objectif. Cette nouvelle moisson d'information aidera à guider les efforts de la Coalition en vue d'améliorer l'état de l'éducation musicale dans nos écoles.

La Coalition a retenu les services de Hill Stratégies pour préparer et mener cette enquête auprès des écoles à travers le pays, avec le soutien financier du Monde des affaires pour les arts, MusiCompte, la Fondation McLean, ainsi que les bénéfices nets de la soirée avec Sir Ken Robinson et ses amis, tenue par la Coalition en avril 2009. La Coalition tient à remercier tous les participants à cette manifestation ainsi que les commanditaires suivants : le Monde des affaires pour les arts, le Conservatoire royal de musique, la Fondation RBC, Etherington et Vukets, le Centre d'Animation Scolaire de l'Ontario, Conseil scolaire de Peel, Conseil scolaire de district de la région York et Douglas George.

Un sondage bilingue des écoles, dirigé vers les directeurs et destiné à évaluer l'état de l'éducation musicale, était disponible en ligne à www.MusicInSchools.ca et www.musique-ecole.ca entre le 22 mars et le 31 mai 2010. La Coalition remercie l'Association canadienne des directeurs d'école, l'Association canadienne des musiciens éducateurs, l'Association canadienne

d'éducation, le Conseil des directeurs de l'Ontario, le Catholic Principals' Council of Ontario et l'Association des directions et directions-adjointes des écoles franco-Ontariennes (ADFO) pour leur aide dans la diffusion de l'information auprès de leurs membres au sujet de cette enquête.

Le questionnaire sur l'éducation musicale a été complété par 1 204 écoles, ce qui représente 7,8 % des 15 500 écoles au Canada. L'échantillon complet peut être considéré comme fiable au sein d'une marge d'erreur maximale de 2,7 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Toutefois, les lecteurs doivent être conscients que les écoles offrant des programmes de musique ont peut-être été plus enclines à répondre au sondage que les écoles sans programmes de musique (ou celles qui ont moins d'opportunités en musique). L'enquête a révélé qu'une grande majorité des écoles enseignent la musique comme une matière à part (81 %), et environ un quart des écoles enseignent la musique dans le cadre d'un programme en arts plus général (23 %).

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

D'après les données d'enquête et les commentaires écrits des répondants, il est clair que les programmes de musique qui ont du succès reposent sur un équilibre délicat. Les plus forts programmes d'éducation musicale bénéficient d'un financement approprié, l'intérêt des élèves et le temps dont ils disposent, un enseignant spécialisé, des instruments appropriés et de l'espace, ainsi que le soutien de la direction et des parents. Il est également essentiel d'avoir le soutien des commissions scolaires et des ministères provinciaux de l'éducation, ainsi que d'une communauté plus large qui estime la musique.

Certains répondants ont formulé des observations sur l'acte d'équilibrage :

- « En général, nous avons un programme de musique très réussi, mais il y a de fortes pressions sur les élèves et le personnel dans une petite école pour que tout reste en équilibre et les programmes en santé. »
- « Voici les priorités pour assurer un programme de qualité : salle de classe appropriée, instruments de musique (sélection, qualité et quantité), spécialiste formé dans ce domaine et une communauté réceptive et coopérative pour supporter le programme. »
- « Nous sommes très chanceux d'avoir un programme d'arts à l'école qui soit soutenu par les élèves, les parents et les administrateurs. Nous sommes les seuls dans le district scolaire à bénéficier de ces avantages. »
- « Nous avons un excellent programme de musique dans notre école et nous sommes déterminés à le soutenir. Il fait partie de notre culture et est apprécié par notre communauté scolaire entière. »
- « Nous faisons le maximum possible avec ce que nous avons ... qui n'est pas beaucoup ... heureusement nous sommes entourés de gens dévoués dont l'intérêt est authentique. »
- « J'ai la chance d'avoir le soutien de l'école, des parents et de la communauté pour mon programme de musique. »

Le fragile équilibre peut être perturbé :

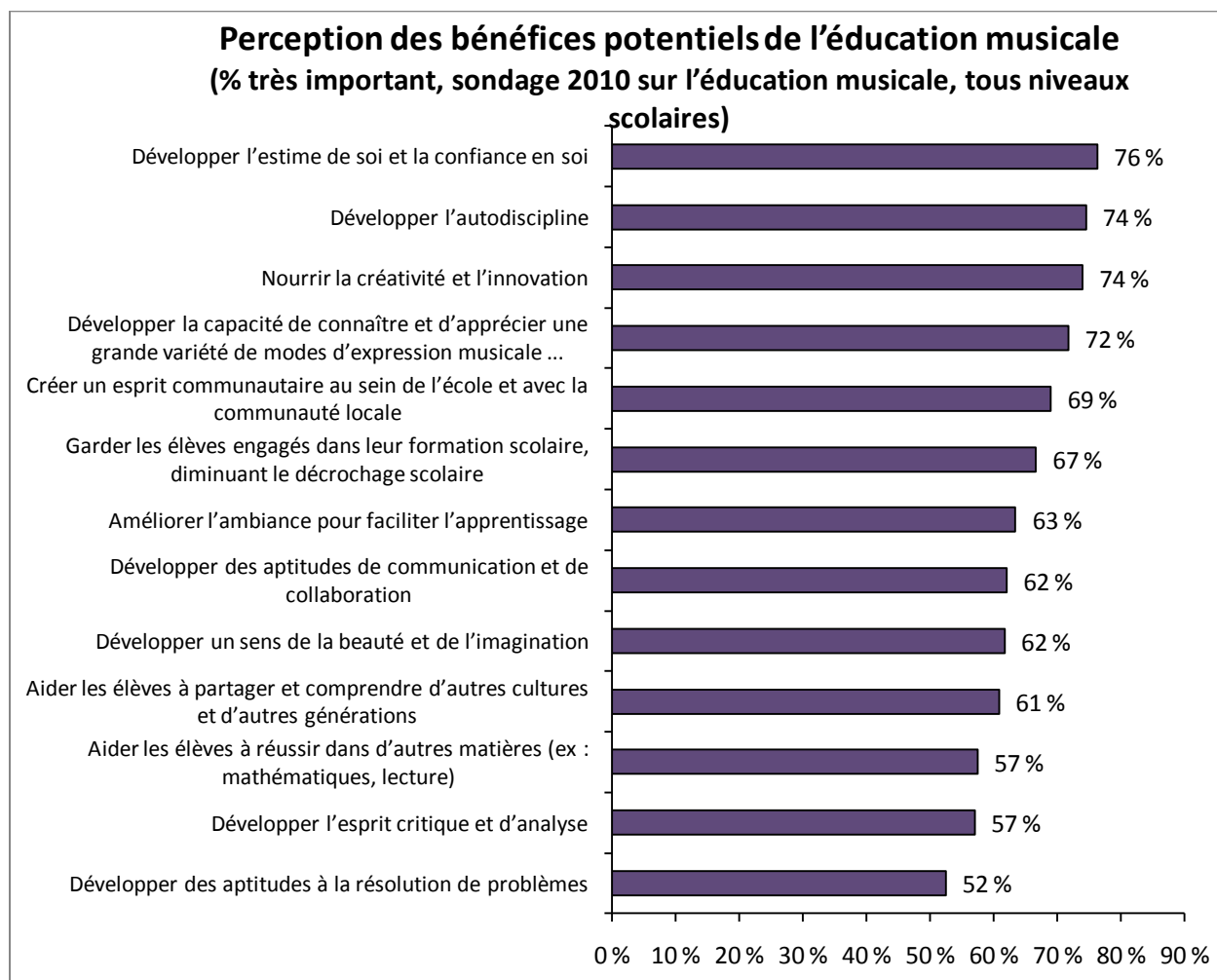
- « Je dois dire que mon école a un vraiment bon programme de musique (50 minutes / trimestre) parce que je [le directeur] bénéficie d'une enseignante qualifiée et incroyable. Je ne pense pas que je serai en mesure de dire la même chose l'an prochain, parce qu'elle déménage et il n'y a personne d'autre qualifié pour enseigner la musique dans notre école. »
- « L'emphase étant si fortement mise sur des modes de vie sains et l'obésité des élèves, nous avons eu à engager un enseignant d'éducation physique à temps plein. Nous n'avons pas actuellement assez d'argent dans le budget pour aussi payer un enseignant de musique à temps plein. C'est un exercice d'équilibre difficile. »
- « La musique est vitale pour le développement global des enfants. Lorsque les écoles ne disposent pas des fonds pour fournir des instruments de qualité ou des enseignants spécialisés enthousiastes, les avantages d'un programme de musique fort sont perdus. »
- « Depuis près de 40 ans, la musique est une tradition dans notre école. Nous vivons dans une petite région où la musique occupe encore une place importante à l'école et j'espère que cela demeurera le cas malgré une grande diminution des élèves dans les écoles de notre région. »
- « Notre province a maintenant établi la maternelle à temps plein. Je connais une autre école dans notre quartier où l'enseignant est un spécialiste de Orff et pourrait avoir à renoncer à sa classe de musique. Il a été mentionné qu'il aura besoin de passer d'une classe à l'autre avec un chariot. Ce spécialiste n'enseigne pas ce genre de programme. Des gens sont embauchés, quelquefois, qui ont une sorte de talent musical, mais ne sont pas spécialisés en éducation musicale. La qualité de l'éducation musicale en souffre. »

THÈMES PRINCIPAUX DU SONDAGE

Six thèmes principaux ont émergé des résultats du sondage :

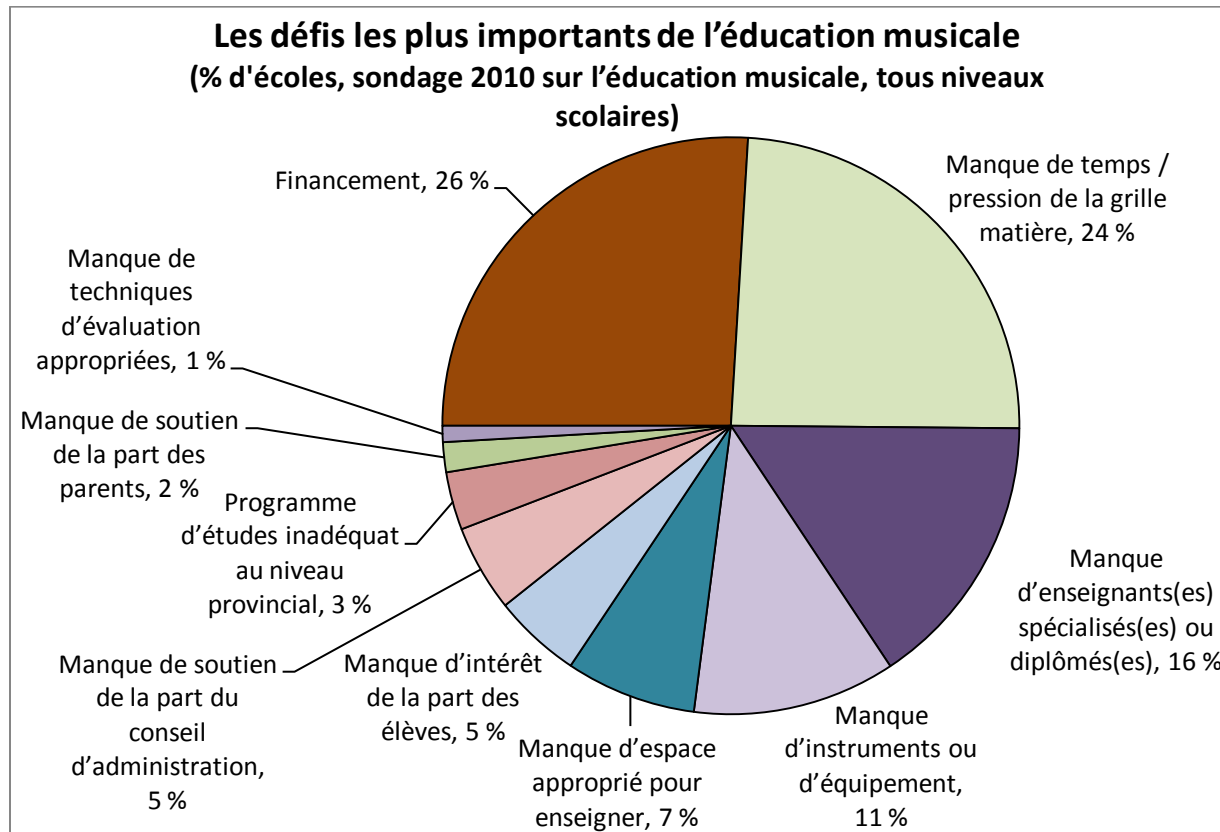
1) Les avantages perçus de l'éducation musicale sont nombreux et incluent des bénéfices sur lesquels la Coalition a insisté pendant de nombreuses années dans ses efforts de sensibilisation.

- Les répondants devaient indiquer quelle importance ils accordent à 13 avantages potentiels de l'éducation musicale pour les élèves. Un signe positif quant à la situation de l'éducation musicale : la majorité des répondants ont classé chacun des 13 avantages potentiels comme étant « très important ».
- L'estime de soi, l'autodiscipline, la créativité et les aptitudes musicales sont les quatre avantages qui ont reçu le plus grand nombre de « très important » classements (plus de 70 % chacun).
- Certains avantages plus complexes de l'éducation musicale, y compris la réussite scolaire globale, le développement d'une pensée analytique et la résolution de problèmes, ne sont pas aussi largement reconnus.



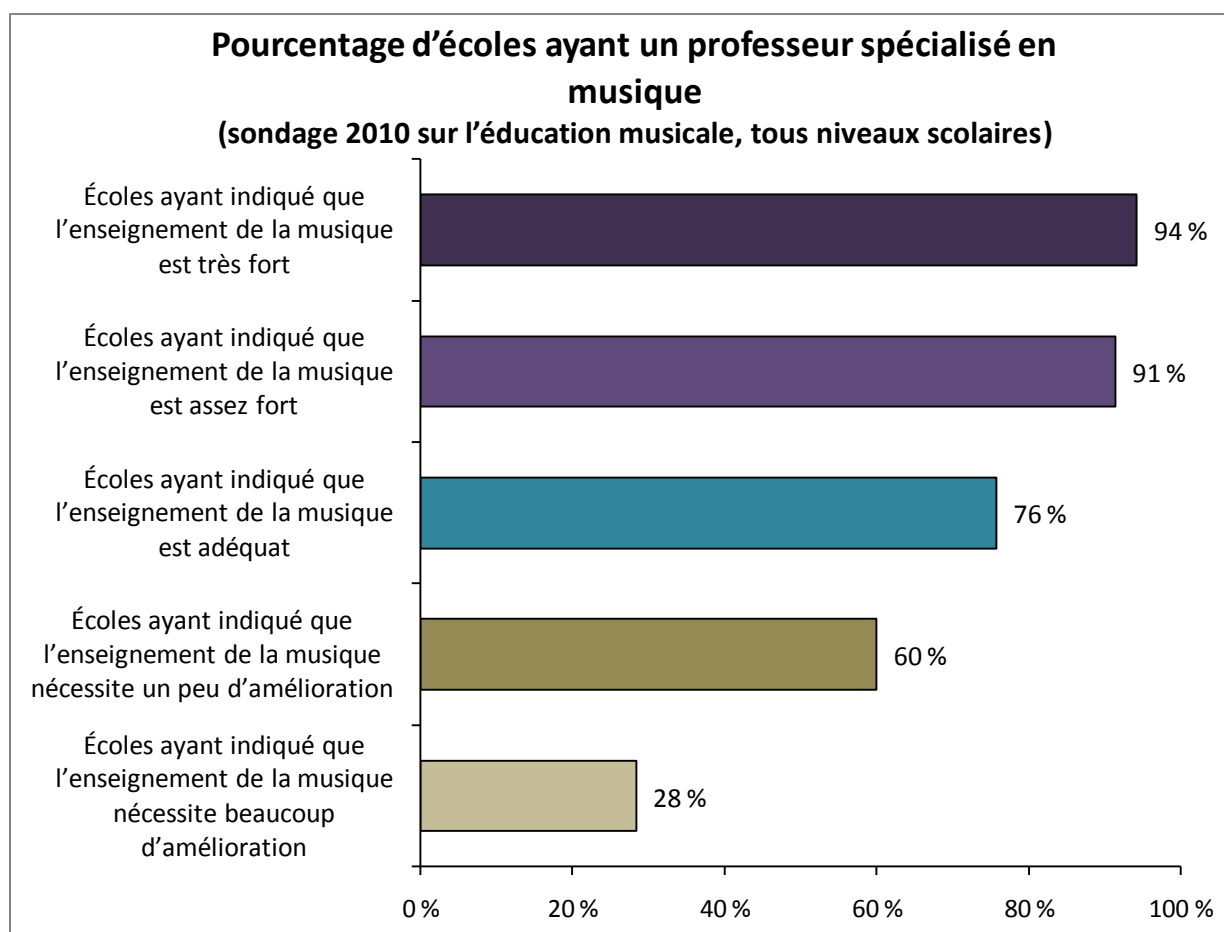
2) Le financement continue d'être un défi pour les écoles à travers le pays.

- Le financement et le manque de temps (pressions causées par les demandes du calendrier scolaire) sont les défis les plus importants à relever afin de mettre en œuvre des opportunités musicales de haute qualité dans les écoles : 26 % des écoles ont classé le financement comme le défi le plus important à affronter pour leurs programmes d'éducation musicale, et 24 % des écoles ont identifié le manque de temps (pressions du calendrier scolaire) comme étant le défi le plus important.
- Durant une grande partie des dix dernières années, le financement pour l'éducation musicale a diminué dans de nombreuses écoles tandis que la participation des étudiants a augmenté. Le financement pour l'éducation musicale n'a manifestement pas suivi le rythme de la demande. Les résultats du sondage révèlent que, au cours des dernières années, plus d'écoles ont connu une diminution du financement pour l'éducation musicale plutôt qu'une augmentation. En même temps, de nombreuses écoles ont vu une augmentation du nombre d'étudiants participant en musique. Un sondage de 2005 a révélé des résultats similaires.
- Bien que les commissions scolaires soient la principale source de financement pour l'éducation musicale dans près des deux tiers des écoles canadiennes, de nombreuses écoles recueillent elles-mêmes des fonds pour l'éducation musicale. Dans l'ensemble, la collecte de fonds des parents d'élèves, des conseils d'administration et les frais d'étude sont les principales sources de financement pour l'éducation musicale dans plus d'un tiers des écoles.



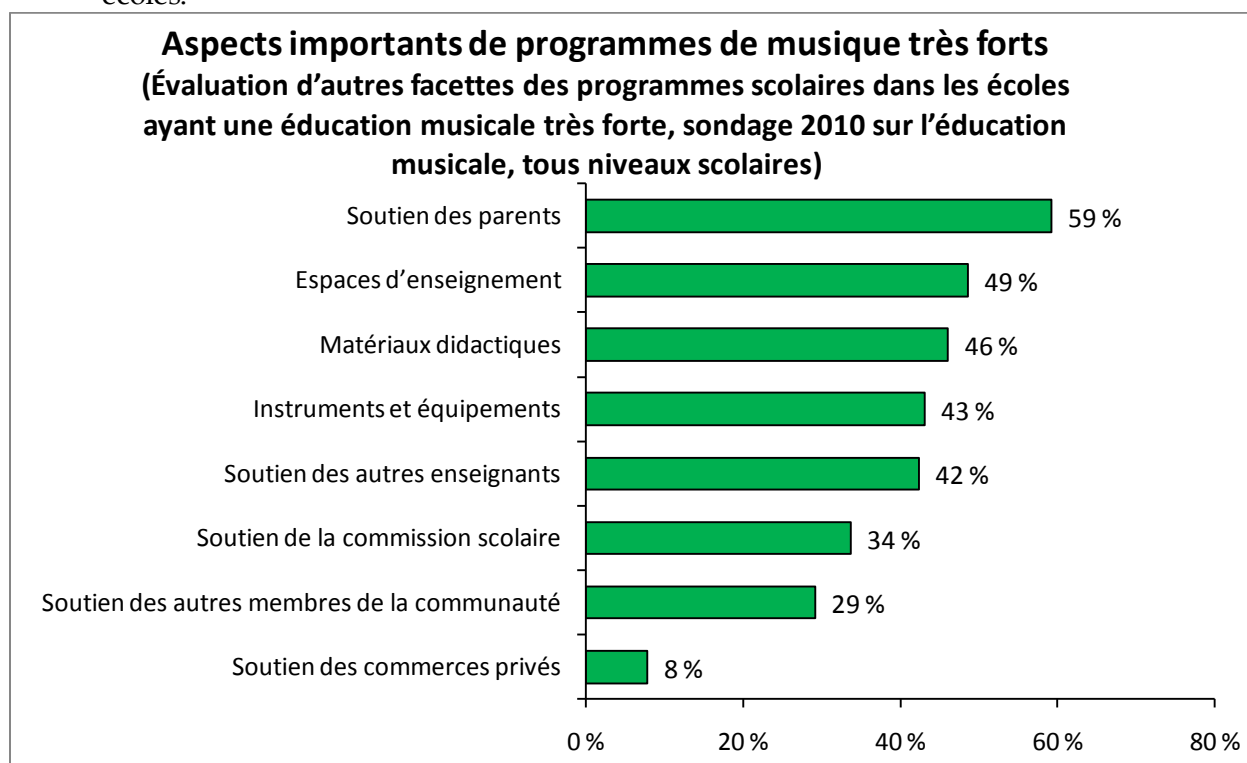
3) Les professeurs de musique qualifiés sont essentiels à la création et la mise en place de programmes de musique solides et durables.

- Presque toutes les écoles ayant de très forts programmes d'éducation musicale ont un enseignant spécialisé (94 %, beaucoup plus élevé que la moyenne globale de 75 %). Sans surprise, ces écoles offrent beaucoup d'opportunités musicales à leurs élèves (moyenne de 5,9 opportunités par école, beaucoup plus élevé que la moyenne globale de 4,3).
- Une école sur trois a indiqué que le manque de professeurs de musique spécialisés ou certifiés est l'une des trois principales restrictions, ou défis, à l'établissement d'un programme d'éducation en musique et d'opportunités musicales à leur école.
- Malgré l'importance d'avoir des professeurs de musique qualifiés, seule la moitié des écoles sondées offrent du perfectionnement professionnel pour les enseignants en appui à l'éducation musicale.



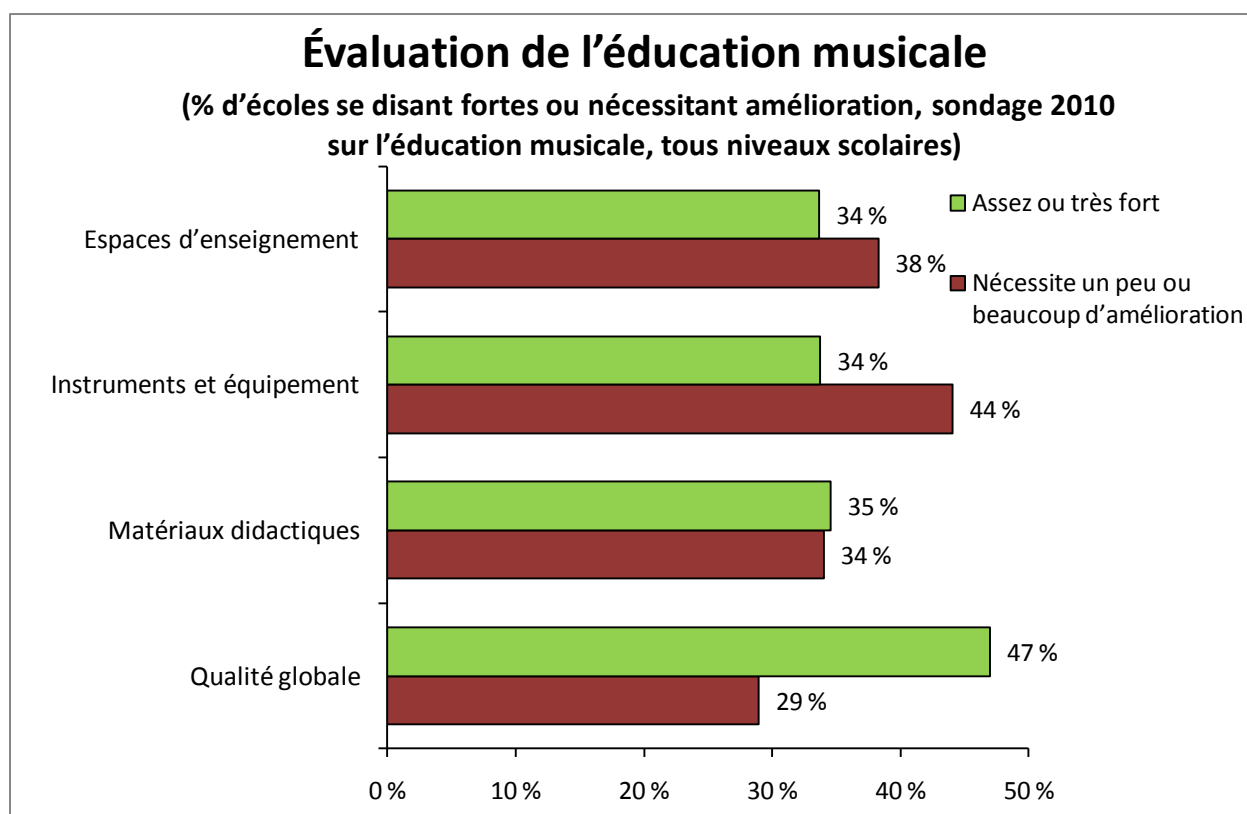
4) Les écoles avec des programmes forts reposent sur un équilibre délicat de soutien. Le soutien des parents, en particulier, est une clé du succès.

- Les programmes d'éducation musicale les plus forts sont supportés par la direction de l'école et les parents, un enseignant spécialiste fort, l'intérêt des élèves (ainsi que le temps mis à leur disposition), des instruments appropriés et de l'espace, du matériel didactique de qualité ainsi que du financement approprié. Il est également essentiel d'avoir le soutien des commissions scolaires et des ministères provinciaux de l'éducation, ainsi que d'une communauté locale qui croit en la valeur de la musique.
- Au premier rang des éléments essentiels pour des programmes de musique forts, on retrouve le soutien des parents. Parmi les écoles ayant de très bons programmes d'enseignement de la musique, 59 % indiquent qu'ils reçoivent un très fort soutien de la part des parents (par rapport à la moyenne globale de 22 %). Il s'agit d'une cote plus élevée que tout autre aspect de leurs programmes, y compris l'espace, les instruments et les commissions scolaires.
- Il y a, cependant, un manque décevant de soutien de la part des commissions scolaires. Le sondage a révélé que de nombreuses commissions scolaires ne fournissent pas les éléments de soutien nécessaires pour une éducation musicale de haute qualité. En fait, les commissions scolaires ont reçu moins que la note de passage de la part des écoles : 47 % de toutes les écoles ont indiqué que l'appui de leur commission scolaire doit être amélioré, alors que seulement 27 % ont indiqué que leur commission scolaire offre un appui solide pour l'éducation musicale. En outre, les commissions scolaires ne sont pas la principale source de financement pour l'éducation musicale dans plus d'un tiers des écoles.



5) Les écoles à travers le pays soulignent la nécessité d'investir dans des infrastructures, des instruments et du matériel à l'appui de leurs programmes de musique.

- Plus d'écoles ont indiqué que les espaces d'enseignement, les instruments et équipements utilisés dans leurs programmes de musique ont besoin d'amélioration que celles indiquant que ces éléments sont fortement présents.
- Les répondants ont été invités à prioriser trois améliorations que, dans un monde idéal, ils aimeraient appliquer à l'éducation en musique et aux opportunités musicales à leur école. Parmi les 13 options proposées, avoir des instruments de meilleure qualité a été sélectionné par le plus grand nombre d'écoles : 20 % des écoles ont classé le besoin d'avoir des instruments de meilleure qualité comme étant leur amélioration la plus souhaitée.



6) Bien que l'apprentissage basé sur l'interprétation soit une forme commune d'éducation musicale, des activités plus passives comme « l'écoute » occupent un rang élevé, tant au primaire qu'au secondaire.

- L'écoute est la forme la plus commune d'éducation musicale dans les écoles primaires, suivie par l'apprentissage basé sur l'interprétation, l'apprentissage de concepts de musique par le jeu, intégré avec d'autres activités d'apprentissage en arts, et les visites de musiciens à l'école.
- Au sein des écoles secondaires, l'apprentissage basé sur l'interprétation est de loin la forme la plus commune d'éducation musicale, suivie par des sorties à l'extérieur de l'école pour assister à des concerts et représentations dans la communauté, des visites à l'école par des musiciens, et l'écoute.

DIFFÉRENCES-CLÉS ENTRE LES PROVINCES

Les trois-quarts des écoles qui offrent l'éducation musicale (75 %) ont un professeur de musique spécialisé. Le pourcentage d'écoles ayant un enseignant spécialisé est beaucoup plus faible au niveau primaire (71 %) qu'au niveau secondaire (92 %). Trois régions du pays ont un pourcentage très élevé d'écoles élémentaires ayant un professeur spécialiste de la musique : le Québec (87 %), les provinces de l'Atlantique (86 %) et la Colombie-Britannique (83 %). En revanche, les écoles élémentaires de l'Ontario dépendent très fortement sur des enseignants réguliers sans arrière-plan en musique. L'Ontario a la plus forte proportion d'écoles élémentaires où la musique est enseignée par des professeurs de classes régulières sans formation en musique (58 %) et aussi la plus faible proportion d'écoles primaires avec un professeur spécialiste de la musique (56 %). (Les répondants pouvaient choisir plus d'une option, de sorte que les totaux sont au-delà de 100 %.)

Près de la moitié des répondants au sondage (47 %) ont indiqué que la qualité globale de l'éducation musicale dans leur école est soit assez ou très forte. Il existe des programmes de musique forts dans les écoles de chaque province et territoire. Cela étant dit, par rapport à la moyenne nationale de 47 %, le pourcentage d'écoles indiquant que leurs programmes d'éducation musicale sont forts est particulièrement élevé en Colombie-Britannique (67 %), à Terre-Neuve et Labrador (57 %), en Nouvelle-Écosse (57 % également), en Alberta (57 % également) et au Manitoba (54 %).

Ces résultats sont assez faciles à expliquer à partir des réponses par province en ce qui concerne les cotes de soutien pour l'éducation musicale. Les écoles dans ces cinq provinces donnent la plus forte cote de soutien à toutes les sources de soutien, à l'exception des entreprises privées (qui ont reçu des notes basses partout). Les cotes de ces provinces sont particulièrement élevées en ce qui concerne les enseignants, les parents et autres membres de la communauté. Les cotes des commissions scolaires varient entre ces cinq provinces, mais sont toujours plus élevées dans

quatre des cinq provinces (Terre-Neuve et Labrador, Manitoba, Colombie-Britannique et Alberta) qu'ailleurs au Canada.

Alors que les écoles en Colombie-Britannique croient fermement à la qualité de leurs programmes d'éducation musicale actuels, ces mêmes écoles ont des perspectives moins positives que les autres provinces concernant les changements à venir au cours des prochaines années.

Il y a aussi des écoles à travers le pays qui ont besoin d'amélioration. En comparaison avec la moyenne nationale de 29 %, le pourcentage d'écoles indiquant que leur programme de musique nécessite une amélioration est élevé en Ontario (37 %) et en Saskatchewan (49 %).

RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats de cette étude, la Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada a élaboré une série de mesures recommandées pour améliorer l'état de l'éducation musicale dans les écoles canadiennes :

1. Davantage de financement pour plus d'écoles

Le financement est parmi les trois premiers défis auxquels fait face la moitié des écoles. Un financement accru permettra à davantage d'enseignants(es) qualifiés(es) d'être embauchés(es) et permettra l'ajout de ressources matérielles. Dans l'ensemble, la collecte de fonds, les parents d'élèves, les commissions scolaires et les frais de scolarité sont les principales sources de financement pour l'éducation musicale dans plus d'un tiers des écoles. Cela crée des problèmes évidents dans la prestation équitable de programmes de haute qualité pour tous les enfants canadiens, en particulier ceux et celles des communautés à faible revenu.

2. Plus d'enseignants(es) qualifiés(es) dans davantage d'écoles

Les Ministères de l'Éducation et les commissions scolaires ont besoin d'embaucher des professeurs de musique plus qualifiés(es) dans les écoles élémentaires : 94 % des écoles s'auto-évaluant comme ayant un programme de musique très fort ont un professeur spécialiste de la musique.

3. Sensibilisation continue

Il ne fait aucun doute que la Coalition doive continuer à plaider en faveur de tous les éléments nécessaires à un programme d'éducation musicale réussi. Les perceptions des bénéfices découlant de l'éducation musicale, bien que positives, sont en majorité toujours mieux établies chez les enseignants(es) qui en témoignent l'impact sur leurs élèves de première main. Nous devons attirer l'attention et l'intérêt des commissions scolaires et des directeurs(trices) d'école à travers nos campagnes publicitaires, ainsi que les parents, les enseignants et les leaders de la communauté qui agiront au nom de nos enfants.

4. Davantage de soutien pour les enseignants généralistes du primaire

Avec 38% des professeurs de musique à l'élémentaire n'ayant aucune formation musicale, nos enseignants du primaire ont besoin de soutien dans l'enseignement de la musique à de jeunes élèves. En Ontario, ce nombre est étonnamment élevé : 58 % des professeurs de musique au primaire n'ont aucune formation musicale. Les Ministères de l'Éducation et les commissions scolaires doivent faire un meilleur travail pour encourager et soutenir le perfectionnement professionnel de ceux et celles qui sont requis(es) d'enseigner la musique, mais ne possèdent pas un arrière-plan en musique.

5. Une meilleure formation à travers les universités pour les enseignants(es) généralistes

La préparation des enseignants(es) – à la fois avant et durant leur carrière – est un très grand défi. La majorité de nos universités se doivent de faire un meilleur travail afin de donner aux enseignants(es) les compétences nécessaires en vue de pouvoir enseigner la musique de manière efficace. Avec une meilleure formation pour les enseignants(es) généralistes, plus d'enfants dans davantage d'écoles vont récolter les avantages associés à un enseignement en musique de qualité.

6. Des recherches plus poussées dans les écoles ayant des programmes de musique plus faibles

Puisque nous supposons que les écoles ayant de bons programmes de musique ont été peut-être plus enclines à répondre à cette enquête, on peut également supposer que la situation dans les écoles à travers le pays est en réalité plus critique que ce qui est rapporté ici. Nous devons être en mesure de comprendre les problèmes auxquels font face les écoles qui n'ont pas de programmes de musique ou ont des programmes de musique faibles. Il faudrait pour cela considérer l'utilisation de plusieurs méthodes de recherche nécessitant plus de temps et d'énergie, comme l'observation participative, entrevues et autres méthodes ethnographiques. La Coalition serait intéressée à un partenariat avec des associations provinciales d'éducation et des arts, ainsi que des universités, afin de développer de telles recherches.

Merci

La Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada tient à remercier le Comité de recherche pour leur contribution à l'élaboration et l'analyse de cette enquête:

- Valérie Peters, Ph.D., Université Laval, QC - présidente
- Mary Dinn – St-Jean, Terre-Neuve
- Eric Favaro - Halifax, NS
- Kayla Hough - Ottawa, ON
- Greg Way - Aurora, ON
- Jacques Lemieux - Ph.D., Université Laval, QC

<p>Note : Le rapport complet (en anglais) est disponible du site Web de la Coalition pour l'Éducation en Musique au Canada (www.musiquepourtous.ca).</p>
--